



# ***Cliniques Juridiques***

## **Volume 4 – 2020**

### **Edito**

**Xavier Aurey**

*Pour citer cet article : Xavier Aurey, « Edito », *Cliniques juridiques*, Volume 4, 2020 [<https://cliniques-juridiques.org/?p=638>]*

*Licence* : Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d’Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International

## Edito

### Xavier Aurey

1. L'année 2020 se termine enfin et rares seront les personnes à la regretter. Pour le Réseau des Cliniques Juridiques Francophones, la situation sanitaire aura eu deux conséquences : le report au printemps 2022 de notre 5e colloque, initialement prévu en avril dernier à Genève ; et la transformation de la mission finale de soutien au projet de développements de cliniques juridiques en Côte d'Ivoire en une formation en ligne à l'enseignement clinique (mise en ligne très prochainement).
2. Le report du colloque de Genève a lui-même eu une conséquence importante. Le présent numéro de revue devait publier les actes de ce colloque, et son report nous a amené à devoir lancer en catastrophe en mai 2020 un appel à communications pour la revue. Malheureusement, l'impact de la Covid sur les activités de recherche et d'enseignement de toutes et tous a laissé que peu de temps disponible pour proposer des articles ou modifier les propositions qui méritaient d'être publiées après révision. Il s'en suit que ce numéro un peu spécial ne comporte qu'un seul article, celui de Geneviève Dufour et David Pavot consacré aux [causes militantes dans les cliniques juridiques](#). Je suis toutefois sûr que sa lecture intéressera et inspirera nombre d'entre vous.
3. Pour le prochain volume, nous reviendrons vers vous en janvier, avec de nouvelles propositions et du temps pour permettre à toutes et à tous de participer.
4. D'ici là, portez-vous bien et passez de belles fêtes de fin d'année.